

**ASSOCIATION DES ÉTATS DE LA CARAÏBE (AEC)
CINQUIÈME SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET/OU DE
GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION DES ÉTATS DE LA
CARAÏBE (AEC)**

Pétion-Ville, Haïti, 26 avril 2013

**EXTRAIT DU PLAN D'ACTION DE PÉTION VILLE CONCERNANT LE
DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DES RELATIONS
ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES**

Les activités comprises dans le Plan d'action ci-après de l'Association des États de la Caraïbe (AEC) seront réalisées au cours d'une période de deux ans correspondant aux années 2013 et 2014. Le Secrétariat présentera des comptes rendus et recommandations réguliers sur la mise en œuvre de ce Plan d'action au Conseil des ministres et à ses organes subsidiaires, qui décideront des actions à entreprendre et des modifications éventuelles à apporter, compte tenu des changements de circonstances.

Tous les États membres et Membres associés sont invités à soutenir les projets et activités identifiés dans ce Plan d'action.

**DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DES RELATIONS
ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES**

**2.1 Élimination et réduction des obstacles et défis en matière de
Facilitation du Commerce au sein de la région de la Grande Caraïbe.**

Ce projet cherche à mettre l'accent sur la tenue de réunions techniques des Groupes de travail sur la Facilitation douanière et la Délivrance de Visas d'affaires ; ainsi qu'à promouvoir la mise en œuvre du Programme de Réglementation électronique de la CNUCED. Les résultats escomptés sont la signature d'un Accord ou Protocole d'Accord pour régir l'échange, le partage et l'interface d'informations et de procédures douanières entre les États membres, particulièrement l'envoi anticipé par voie électronique des déclarations de marchandises pour l'exportation et des éléments spécifiques relatifs aux procédures douanières, ainsi que la création d'un portail d'information pour faciliter l'accès aux informations concernant la mobilité des chefs d'entreprise.

2.2 Convocation du Forum annuel des Entreprises de la Grande Caraïbe et du Forum des Organisations de Promotion du Commerce.

Ces deux forums chercheront à promouvoir le commerce, les investissements et l'échange de connaissances entre les hommes et femmes d'affaires et les chefs d'entreprise de la Grande Caraïbe et à encourager des discussions sur des thèmes pertinents du Programme commercial de la région, ceci en vue d'élargir et de renforcer les relations commerciales.

2.3 Promotion de Micro-, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) dans la Grande Caraïbe.

Ce projet a pour objet principal de favoriser la création et l'élargissement des opportunités d'emploi et de réduire le chômage dans les Etats membres de l'AEC. À cette fin, un séminaire annuel avec la participation d'entités expertes et de MPME de la région sera organisé, afin de d'analyser l'importance du secteur et identifier des opportunités de développement dans les Etats membres de l'AEC. Basé sur les résultats du séminaire, élaborer un document pour l'échange de bonnes pratiques.

2.4 Autonomisation des Femmes à travers le Commerce.

Organisation d'un séminaire annuel pour promouvoir, à partir d'une perspective de genre, le renforcement des capacités des femmes chefs d'entreprise, leur autonomie économique, et conjointement avec les propriétaires des petites entreprises, fournir les outils sensibles au genre qui s'avèrent nécessaires pour aborder les questions concernant les défis et obstacles pour la gestion des MPME. Cela se traduirait par le renforcement des capacités et des compétences des femmes chefs d'entreprise et des propriétaires de petites entreprises, hommes ou femmes ; l'accroissement des connaissances sur les modes d'accès au financement et les nouvelles technologies.

2.5 Promotion de l'intégration régionale par le renforcement du commerce à travers de nouveaux schémas.

Réalisation d'une étude des flux commerciaux actuels et potentiels dans la région de l'AEC, et identification, compilation et exécution d'activités de coopération commerciale existantes et nouvelles, au sein de la région.

2.6 Le renforcement de la Banque de Développement de la Caraïbe (CARIBANK)

pour accroître sa participation et ses activités dans tous les pays de l'AEC. A cet égard, le Mexique exprime sa volonté de collaborer avec la CARIBANK pour instrumentaliser, à travers l'Accord de Yucatan, le financement de plans ou travaux d'infrastructure dans la Grande Caraïbe.